

ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE

SEMAINE DU 12/06/2023 AU 16/06/2023

Cours en fonction des emplois du temps et remise des manuels scolaires

Lundi 12/06/23 : Retour des manuels scolaires par les élèves de 6^{ème}

Mardi 13/06/23 : Retour des manuels scolaires par les élèves de 5^{ème}

Jeudi 15/06/23 : Retour des manuels scolaires par les élèves de 4^{ème}

Aucun retour de manuels scolaires en dehors des jours et horaires prévus

SEMAINE DU LUNDI 19/06/23 AU JEUDI 22/06/23

Un emploi du temps spécifique (cours uniquement le matin) sera remis aux élèves pour cette période. La cantine sera assurée jusqu'au jeudi 22/06/23 (inclus)

- Brevetage le matin et passage ASSR 2 pour tous les élèves de 3^{ème} (en fonction des convocations transmises)
- Consolidation des acquis le matin, pour les 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}

*Sortie du collège,
après la cantine,
pour les demi –
pensionnaires*

Le jeudi 22/06/23 : Inscriptions des élèves entrant en 6^{ème}, affectés par le rectorat au Collège Cassien Sainte Claire. Aucune inscription sans affectation dans l'établissement

Fin de la demi-pension (cantine) le jeudi 22/06/23

Fin des cours pour tous les élèves le jeudi 22/06/23.

LUNDI 26/06/23 ET MARDI 27/06/23

EXAMEN DE BREVET pour les élèves de 3^{ème}

Cantine obligatoire pour tous les élèves de 3^e le lundi 26/06/2023

Les parents des élèves externes doivent se rapprocher de l'intendance.

Mardi 27/06/23 : Retour des manuels scolaires de 3^e par les élèves et remise des affectations au lycée (modalités et horaires à confirmer).

RAPPEL AUX ELEVES DE 3EME : AUCUNE REMISE D'AFFECTION AU LYCEE NE SERA EFFECTUÉE SANS RETOUR DES MANUELS SCOLAIRES